

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 9 septembre 2024 à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Réal Daigle poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6. Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Stephanie McAdam

CONSULTATION PUBLIC A 19h30

Devant public, le maire présente les quatre règlements, d'urbanismes, 309-17, 308-7, 311-3 et 312-2 tous en concordance avec le règlement URB 2015-2023 qui a été adopté le 7 mars 2024.

2024-09-142 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 9 SEPTEMBRE 2024

1. Ordre du jour au 9 septembre 2024 2024
2. Procès-verbaux du 5 aout 2024 et séance extraordinaire 22 aout 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Deuxièmes projets pour les règlements no.309-17, 308-7, 311-3 et 312-2 pour la concordance avec le règlement URB-205-15-2023 de la MRC modifiant le schéma d'aménagement et de développement et révisé
5. Dépôt des formulaires des donateurs rapport de dépenses pour les candidats à l'élection partielle 2 juin 2024
6. Compte rendu période pour commenter demande de démolition : 390 chemin Back Bush
7. Projet d'acte de vente du lot 6 626 041 terrain vacant rue industrielle-Petch
8. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration
 - b) Voirie :
 1. Asphalte froide en vrac
 2. Pneus d'hiver pour F-150 Lightning
 3. Borne de recharge électrique
 - c) Service des incendies :
 1. Enseignes pour clignotants vert automobile pompiers
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Association de la relève agricole de la Montérégie- Ouest
9. Rapports mensuels
10. Sujets divers
11. Correspondance
12. Période des questions
13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 10 "Sujets divers", ouvert.

2024-09-143 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE 5
AOUT 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 5 aout 2024 tel que déposé.

2024-09-144 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE
EXTRAORDINAIRE 22 AOUT 2024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session extraordinaire du 22 aout 2024 tel que déposé.

2024-09-145 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400312	2024-08-12	Ministère du revenu du Québec	7 905,90 \$
202400313	2024-08-12	Receveur Général du Canada	3 043,44 \$
202400314	2024-08-14	Infotech	3 371,09 \$
202400315	2024-08-14	Croix-Rouge - Division Québec	430,40 \$
202400316	2024-08-14	André Paris Inc.	9 525,68 \$
202400317	2024-08-14	Comité Sportif Hemmingford	1 500,00 \$
202400318		Annuler	
202400319		Payable août	
202400320	2024-07-15	Desjardins - Assurances	2 848,97 \$
202400321	2024-08-14	Bell Mobilité	95,40 \$
202400322	2024-08-14	Hydro-Québec	1 025,84 \$
202400323	2024-08-14	WEX Canada Ltd. (esso)	1 753,63 \$
202400324	2024-08-14	Cogeco Connexion Inc.	330,82 \$
202400325	2024-08-15	Pavages MCM Inc.	100 488,16 \$
202400326	2024-08-15	PRÉCISION NATURE	919,80 \$
202400327	2024-08-19	Bureau en Gros	168,93 \$
202400328 à 202400330		Annuler	
202400331	2024-08-22	Remboursement client au crédit	1 360,91 \$
202400332	2024-08-22	Remboursement client au crédit	954,03 \$
202400333	2024-08-22	Remboursement client au crédit	647,90 \$
202400334	2024-08-22	Remboursement client au crédit	611,64 \$
202400335	2024-08-22	Remboursement client au crédit	398,72 \$
202400336	2024-08-22	Remboursement client au crédit	321,47 \$
202400337		Annuler	
202400338	2024-08-22	Remboursement client au crédit	204,75 \$
202400339	2024-08-22	Remboursement client au crédit	117,67 \$
202400340	2024-08-22	Remboursement client au crédit	81,49 \$
202400341 à 202400343		Annuler	
202400344	2024-08-22	Remboursement client au crédit	662,14 \$
202400345		Annuler	
202400346	2024-08-22	Hemmingford Xmas basket funds	2 000,00 \$
202400347	2024-08-31	Ministère du revenu du Québec	10 163,41 \$
202400348	2024-08-31	Receveur Général du Canada	3 854,26 \$
202400349	2024-08-28	HAMSTER	1 680,45 \$
202400350	2024-08-28	Richard McAlister	1 379,70 \$
202400351	2024-08-28	Centre récréatif de Hemmingford	60,00 \$
202400352	2024-08-31	Desjardins - Assurances	2 848,97 \$
202400353	2024-09-05	Hydro-Québec	723,24 \$
202400354	2024-09-05	CIBC Visa	3 127,58 \$
202400355	2024-09-05	Desjardins - Assurances	2 848,97 \$
202400356	2024-09-05	Cogeco Connexion Inc.	324,58 \$

202400357	2024-09-09	L.E.R. Electrique inc.	3 852,24 \$
202400358	2024-09-09	Dunton Rainville	229,95 \$
202400359	2024-09-09	Fonds d'information	42,00 \$
202400360	2024-09-09	Village de Hemmingford	1 809,83 \$
202400361	2024-09-09	MRC des Jardins-de-Napierville	174 105,67 \$
202400362	2024-09-09	Munic.de St-Patrice de Sherrington	3 797,87 \$
202400363	2024-09-09	Perron et fils Inc.	252,42 \$
202400364	2024-09-09	Ricoh Canada	742,33 \$
202400365	2024-09-09	Somac Diesel performance Inc.	390,56 \$
202400366	2024-09-09	NEIL LAMB	99,86 \$
202400367	2024-09-09	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	229,95 \$
202400368	2024-09-09	Ste-Marie Automobiles	1 081,47 \$
202400369	2024-09-09	Mecanique Hemmingford	203,67 \$
202400370	2024-09-09	Entreprises Enault Electrique	1 334,11 \$
202400371	2024-09-09	Quincaillerie Hemmingford	132,45 \$
202400372	2024-09-09	HAMSTER	354,29 \$
202400373	2024-09-09	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400374	2024-09-09	Claude Joyal Inc.	18,32 \$
202400375	2024-09-09	Conteneur S. Yelle Inc.	3 190,56 \$
202400376	2024-09-09	Sanibert	194,82 \$
202400377	2024-09-09	Sabrina Goyette Moreau	150,00 \$
202400378	2024-09-06	EFT - Hemmingford Fire services - Admin. & dépl.	3 125,00 \$
202400379	2024-09-06	EFT - Hemmingford Fire services - 40%	5 306,00 \$
		Paie des employés	23 571,44 \$
			<hr/>
			392 716,41 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 392 716.41 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

2024-09-146 DEUXIEME PROJET DE RÈGLEMENT NO.309-17 DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville, a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité, est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement no.309-17, de publier l'avis public de disposition pour approbation référendaire et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville copie de ce deuxième projet.

2024-09-147 DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO.308-7 DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville, a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les

réserves résidentielles dans la municipalité, est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Daigle,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement no.308-7, de publier l'avis public de disposition pour approbation référendaire, et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville copie de ce deuxième projet.

2024-09-148 DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO.311-3 DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville, a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité, est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement no.311-3, de publier l'avis public de disposition pour approbation référendaire, et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville copie de ce deuxième projet.

2024-09-149 DEUXIEME PROJET DE RÈGLEMENT NO.312-2 DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville, a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité, est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement no.312-2, de publier l'avis public de disposition pour approbation référendaire, et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville copie de ce deuxième projet.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES POUR LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PARTIELLE 2 JUIN 2024 DGE-1038

Selon l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et référendums municipaux*, la directrice générale qui présidait l'élection partielle du 2 juin dernier, confirme la réception de tous les formulaires de la liste des donateurs et rapport de dépenses de tous les candidats qui ont déposé leur candidature.

2024-09-150 COMPTE RENDU DE LA PÉRIODE DE TRENTE JOURS OFFERTE AU PUBLIC POUR COMMENTER LA DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 390 CHEMIN BACK BUSH

CONSIDÉRANT QUE le comité formé d'élus du conseil municipal doit statuer de la validité des demandes visant la démolition d'immeuble construite avant 1940 ;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage doit être installé devant la propriété qui doit être démolie;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 17 juillet 2024, pour informer, en consultation publique le 5 août 2024, les citoyens de la demande de démolition pour l'immeuble situé au 390 chemin Back Bush

CONSIDÉRANT QU'en date du 4 septembre dernier aucune demande, commentaire ou question n'a été adressé à la municipalité concernant la propriété ciblée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE le comité de démolition autorise les travaux de démolitions à l'immeuble situé au 390 chemin Back Bush, et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait et le formulaire à ce sujet, ainsi qu'au Ministère de la culture du Québec.

**2024-09-151 PROJET D'ACTE DE VENTE DU LOT 6 626 041
TERRAIN VACANT RUE INDUSTRIELLE-PETCH**

CONSIDÉRANT QU'un projet d'acte de vente a été déposé par l'entreprise 9516-9702 inc (Pure Bedding inc), 2434 route 209 Saint-Antoine-Abbé, Québec J0S 1N0;

CONSIDÉRANT QUE le cadastre 6 626 041 d'une superficie de 120 000 pieds carrés (3,25\$ le pied carré) est vendu pour un montant de 390 000\$, sans garantie légale de qualité ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'acte de vente, consulté préalablement par tous les membres du conseil, énumère les conditions de chacun des partis;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire par intérim n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le projet d'acte de vente du lot 6 626 041 d'une superficie de 120 000 pi, carré, pour un montant de 390 000\$, situé sur la rue Industrielle-Petch, et que la directrice-générale greffière-trésorière publie un avis public décrivant le bien vendu, le prix et l'identité de l'acquéreur (Code municipal art.601.1), une fois l'acte de vente officialisé;

ET D'AUTORISER le maire M. Lucien Bouchard ainsi que la directrice générale Mme Sylvie Dubuc, à signer tous documents reliés à l'acte de vente avec le notaire.

2024-09-152 ASPHALTE FROIDE EN VRAC

CONSIDÉRANT QUE la fourniture d'asphalte froide en vrac doit être renouvelée, pour une quantité de 15T/M au prix total de 2 475\$ incluant le frais de transport, sans les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le paiement à DJL, financé par le budget 2024 pour les infrastructures routières.

2024-09-153 PNEUS D'HIVER POUR F-150 LIGHTNING

CONSIDÉRANT QUE le nouveau camion électrique F-150 Lightning doit être équipé de pneus d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE le prix pour quatre pneus d'hiver Toyo est de 1 557,16\$ avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat de pneus d'hiver, tel que décrit plus haut, financé par le budget 2024 pour équipements en voirie.

2024-09-154 BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE POUR CAMION DE LA VOIRIE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le camion Ford F-150 Lightning doit être rechargé de façon rapide pour une utilisation maximale ;

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 600\$ est disponible par Hydro Québec pour l'achat et l'installation de la borne électrique;

CONSIDÉRANT QUE le montant soumis pour l'achat et l'installation d'une borne 80 amps de 240 volts, pour une durée de recharge de 4,5 heures est de 2 718\$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Daigle,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'installation de la borne rapide de recharge, financée par le budget des infrastructures de la voirie pour 2024, et de faire la demande de subvention une fois le fournisseur payé.

2024-09-155 ENSEIGNES POUR INFORMER LA POPULATION DE CLIGNOTANTS VERT POUR INTERVENANTS EN INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE les véhicules personnelles des pompières et pompiers sont utilisées lors d'un déplacement vers une intervention en incendie et doivent être identifiées par un grignotant vert pour assurer la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QU'aux quatre entrées principales du Canton de Hemmingford, quatre enseignes en français et en anglais, devront être installées pour informer la population de l'utilisation des clignotants verts;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Martech offre la conception de ces enseignes pour un montant de 503,50\$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER ET AUTORISER la commande de ces huit enseignes, financé par le budget 2024 pour équipements à la caserne incendie.

2024-09-156 RELÈVE AGRICOLE DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest demande un partenariat financier pour la présentation de la cinquième édition, de son traditionnel souper-bénéfice, *Le Festin des récoltes*, samedi 23 novembre 2024 au Centre Communautaire de Saint-Michel ;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement vise à amasser des sommes pour financer les nombreuses activités qui réunira des intervenants et intervenantes du milieu agricole et producteurs et productrices, dans le but de pérennité la relève de l'agriculture québécoise;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,
APPUYÉ par Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCORDER un partenariat "Bronze" au montant de 300\$, financé par le budget 2024, pour don et commandite.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

POINT DIVERS

CORRESPONDANCE :

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-09-157 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h48

Lucien Bouchard
Maire

Stephanie McAdam
Directrice générale greffière-trésorière
Adjointe

Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2024-09-145
2024-09-152
2024-09-154
2024-09-155
2024-09-156